

Noisy-le-Grand le 19 juin 2019,

Objet : Trousseau des internes.

Vous trouverez, ci-dessous, le trousseau de référence pour les élèves internes. Nous restons à votre disposition pour de plus amples détails.

⚠ Pensez à marquer les affaires de votre enfant ⚠



Affaire suivie par
Enzo BERNARD
Anne Laure JUILLARD
CPE

Téléphone
01 58 84 74 50

Courriel
enzo.bernard@ac-creteil.fr
anne-laure.chaisse@ac-creteil.fr

Adresse
1, allée Christophe Colomb
93160 NOISY LE GRAND

Site web
<http://international-noisylegrand.webcollege.fr/>

Horaires
Lundi, Mardi, Jeudi et Vendredi
de 8h00 à 18h30
Mercredi
de 8h00 à 12h00

<u>Hygiène</u>	<p>Draps de bain</p> <p>Nécessaire de toilette</p> <p style="text-align: right;">Brosse à dent Dentifrice Gel douche Déodorant bille</p> <p>Les produits en spray sont interdits, ils peuvent être à l'origine d'un déclenchement de l'alarme incendie.</p>
<u>Vêtements</u>	<p>Nécessaire pour s'habiller pour 4 jours (une tenue en plus en cas d'imprévu). La tenue doit être adaptée à la saison (Pull, manteau, écharpes,...).</p> <p>Vêtements de sport (voir liste de fourniture scolaire)</p> <p>Pyjama</p> <p>Chaussons</p> <p>Sac de linge sale</p>
<u>Draps</u>	<p>Les draps fournis par l'établissement répondent à des règles de sécurité, il est interdit d'apporter les vôtres.</p>
<u>Affaires personnelles</u>	<p>Deux cadenas de taille normal. Pensez à prendre votre chargeur et des livres...</p> <p>2 cadenas avec anse de 8mm au minimum pour fermer le bureau ainsi que l'armoire.</p> <p>Eléments de personnalisation de la chambre (posters, photos,...)</p>

En cas de doute merci de demander l'autorisation aux surveillants et/ou au CPE pour compléter ce trousseau.

⚠ Médicaments et prescription médicale :

Les médicaments sont interdits dans l'internat. En cas de prescription médicale, merci de fournir au CPE référant de l'internat : l'ordonnance, la boîte de médicament et la notice.

Téléphone et objets de valeur :

Les smartphones ne sont pas autorisés, les téléphones doivent être. Les objets de valeurs (instruments de musique, ...) doivent être remis au CPE référant de l'internat et seront stockés sous clefs.

Enzo BERNARD
CPE Référent internat.